

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 06 avril 2023

OBJET : AFFAIRE N° 08

Délégations d'attributions au Maire -
Compte rendu des décisions
prises_Marchés publics

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le Six Avril, le Conseil Municipal de la Commune de Trois-Bassins, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie - Salle du Conseil - sous la présidence de M. PAUSE Daniel, Maire.

Le Président, déclare la séance ouverte à 18h00, puis procède à l'appel des Conseillers Municipaux.

PRESENTS

M. AURE Fabien (2^{ème} Adjt) - Mme ABSYTE Brigitte (3^{ème} Adjt) - M. FONTAINE Christopher (4^{ème} Adjt) - Mme SANDANCE Chantal (5^{ème} Adjt) - M. VAITY Bruno (6^{ème} Adjt) - Mme JANNIN Jocelyne (7^{ème} Adjt) - Mme HOARAU Gertrude - M. LIN KWANG Joseph - Mme FLORESTAN Nadine - Mme DE LAVERGNE Agathe - M. ZEPHIR Jackson - Mme AURE Jacqueline - M. LEBON Eddie - Mme FURCY Florelle - M. SADEYEN Frédéric - M. POTHIN Joseph - Mme RAMANY Nathalie - Mme FRUTEAU Nadège - M. AURE Yves.

EXCUSES

M. M'BAJOURMBE Bryan (Procuration donnée à M. VAITY Bruno)
Mme ZITTE Danielle (Procuration donnée à Mme RAMANY Nathalie)
M. BOURGOGNE Pierre (Procuration donnée à M. LIN KWANG Joseph)
Mme DEPEHI Bernadette (Procuration donnée à M. AURE Yves)

ABSENTS

M. MAURIN Jorris - M. RAMAKISTIN Roland - M. CLAIN Patrick - Mme VAITY Cathy - Mme FAIN Marie Yveline.

NOTA : Le Maire soussigné certifie que la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal a été affichée le 12 avril 2023, que la convocation a été faite le 31 mars 2023 et que le nombre de membres en exercice étant de 29 le nombre de membres présents est de 20.

Le Maire

Daniel PAUSE



Les conditions de quorum étant remplies, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Mme HOARAU Gertrude qui accepte, est désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
974-219740230-20230406-de-06042023-08-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-23 du CGCT, les décisions prises en vertu de la délégation d'attributions consentie par délibération N° 01 du 05 juillet 2020 sont portées à la connaissance du Conseil Municipal.

Opération	Entreprise	Montant HT
Réfection du stade du littoral et de ses abords Lot 1 : VRD	Société d'Aménagement Salinoise (SAS)	331 815,00 €
Réfection du stade du littoral et de ses abords Lot 2 : Revêtement bitumineux	SAS GTOI	106 821,00 €
Réfection du stade du littoral et de ses abords Lot 3 : Aménagement sportif	Bourbon Equipements Collectivités	1 002 305,00 €
Création d'une épicerie sociale Relance lot 6 : Plomberie – Sécurité incendie – Ventilation	Plomberie du Cap	12 800,00 €
Missions CSPS pour divers travaux 2023 : <ul style="list-style-type: none"> ✓ N° 01 : Travaux de réfection du stade du littoral et de ses abords ✓ N°02 : Travaux de suppression de radiers de la rue du Cimetière – chemins des Bambous et chemin des Cactus ✓ N° 03 : Travaux de la rue du Touring Hôtel – Phase 2 ✓ N° 04 : Travaux de réhabilitation des sanitaires des écoles Bois joli Cœur et Grande Ravine 	Impulsion Ingénierie	17 295,04 €

Interventions : Néant

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions.

Pour extrait certifié conforme

La secrétaire

 Gertrude HOARAU

Le Maire

 Daniel PAUSE

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint-Denis, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
 974-219740230-20230406-de-06042023-08-DE
 Date de télétransmission : 14/04/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023